



République et canton de Genève

Commune de Cologny

Dans sa séance 16 mai 2019, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

le Conseil municipal a élu

les membres suivants afin de constituer le bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2019 au 31 mai 2020 :

Président du Conseil : M. Jules Munier
Vice-Présidente du Conseil : Mme Catherine Chappuis Marotta
Première Secrétaire du Conseil : Mme Amanda Guerreiro
Deuxième Secrétaire du Conseil : M. Luc Munier

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Cologny, le 24 mai 2019

Le Président du Conseil municipal :

Pascal HORNUNG